

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21830071300060	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES
--	--

POSTE COMPTABLE DE : HYERES MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE DU PORT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 092 692,00	2 723 599,60
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 369 092,40
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 092 692,00	3 092 692,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	785 328,53	652 616,68
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	25 134,47	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 157 846,32
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		810 463,00	810 463,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 903 155,00	3 903 155,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 112 322,95	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	918 000,00	0,00	990 000,00	990 000,00	990 000,00
014	Atténuations de produits	2 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	122 885,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 155 407,95	0,00	2 422 000,00	2 422 000,00	2 422 000,00
66	Charges financières	17 989,00	0,00	13 075,00	13 075,00	13 075,00
67	Charges exceptionnelles	10 100,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	11 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 195 496,95	0,00	2 470 075,00	2 470 075,00	2 470 075,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		169 549,00	169 549,00	169 549,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	437 503,05		453 068,00	453 068,00	453 068,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		437 503,05		622 617,00	622 617,00	622 617,00
TOTAL		2 633 000,00	0,00	3 092 692,00	3 092 692,00	3 092 692,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 092 692,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	23 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 316 570,44	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	57 200,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 396 770,44	0,00	2 599 000,00	2 599 000,00	2 599 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	37 500,00	0,00	29 999,60	29 999,60	29 999,60
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 444 270,44	0,00	2 629 999,60	2 629 999,60	2 629 999,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	91 600,00		93 600,00	93 600,00	93 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		91 600,00		93 600,00	93 600,00	93 600,00
TOTAL		2 535 870,44	0,00	2 723 599,60	2 723 599,60	2 723 599,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	369 092,40
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 092 692,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	529 017,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	43 000,00	13 900,00	50 000,00	50 000,00	63 900,00
21	Immobilisations corporelles	669 976,83	11 234,47	507 728,85	507 728,85	518 963,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		722 976,83	25 134,47	557 728,85	557 728,85	582 863,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 715,00	0,00	104 000,00	104 000,00	104 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		118 715,00	0,00	104 000,00	104 000,00	104 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		841 691,83	25 134,47	661 728,85	661 728,85	686 863,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	91 600,00	0,00	93 600,00	93 600,00	93 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	27 650,00	0,00	29 999,68	29 999,68	29 999,68
Total des dépenses d'ordre d'investissement		119 250,00	0,00	123 599,68	123 599,68	123 599,68
TOTAL		960 941,83	25 134,47	785 328,53	785 328,53	810 463,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 463,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	6 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		181 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		181 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00	0,00	169 549,00	169 549,00	169 549,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	437 503,05	0,00	453 068,00	453 068,00	453 068,00
041	Opérations patrimoniales (4)	27 650,00	0,00	29 999,68	29 999,68	29 999,68
Total des recettes d'ordre d'investissement		465 153,05	0,00	652 616,68	652 616,68	652 616,68
TOTAL		646 888,05	0,00	652 616,68	652 616,68	652 616,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	157 846,32
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 463,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	529 017,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 300 000,00		1 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	990 000,00		990 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 000,00		130 000,00
66	Charges financières	13 075,00	0,00	13 075,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	20 000,00	453 068,00	473 068,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		169 549,00	169 549,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 470 075,00	622 617,00	3 092 692,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 092 692,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	46 600,00	46 600,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	104 000,00	0,00	104 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	63 900,00	0,00	63 900,00
21	Immobilisations corporelles (6)	518 963,32	76 999,68	595 963,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		686 863,32	123 599,68	810 463,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 463,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	19 000,00		19 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 500 000,00		2 500 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		47 000,00	47 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00		80 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 999,60	46 600,00	76 599,60
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 000,00	0,00	1 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 629 999,60	93 600,00	2 723 599,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	369 092,40
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 092 692,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		10 030,00	10 030,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	29 999,68	29 999,68
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		443 038,00	443 038,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		169 549,00	169 549,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	652 616,68	652 616,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	157 846,32
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 463,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 112 322,95	1 300 000,00	1 300 000,00
60221	Combustibles et carburants	460 000,00	580 000,00	580 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	30 726,00	21 400,00	21 400,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
605	Achats de matériel, équipements	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	33 000,00	60 000,00	60 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	33 096,95	53 000,00	53 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 200,00	3 200,00
6066	Carburants	7 000,00	7 200,00	7 200,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6132	Locations immobilières	22 800,00	24 000,00	24 000,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	30 000,00	30 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	32 000,00	30 000,00	30 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	12 000,00	18 000,00	18 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	11 000,00	11 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	24 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	23 000,00	22 000,00	22 000,00
6168	Autres	2 500,00	2 500,00	2 500,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	5 500,00	23 500,00	23 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 800,00	5 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6257	Réceptions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 800,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 700,00	7 500,00	7 500,00
6282	Frais de gardiennage	36 000,00	38 000,00	38 000,00
6287	Remboursements de frais	32 000,00	35 000,00	35 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	88 000,00	88 000,00	88 000,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	7 500,00	7 500,00	7 500,00
63512	Taxes foncières	169 000,00	169 000,00	169 000,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	918 000,00	990 000,00	990 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	32 000,00	31 000,00	31 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 700,00	2 500,00	2 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 000,00	11 500,00	11 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	496 000,00	548 900,00	548 900,00
6412	Congés payés	13 000,00	9 000,00	9 000,00
6413	Primes et gratifications	130 000,00	148 000,00	148 000,00
64141	Indemnité inflation	0,00	1 500,00	1 500,00
6415	Supplément familial	4 600,00	3 600,00	3 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 000,00	95 000,00	95 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	116 000,00	118 000,00	118 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 700,00	4 600,00	4 600,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 000,00	9 600,00	9 600,00
014	Atténuations de produits (7)	2 200,00	2 000,00	2 000,00
7098	RRR sur produits des activités annexes	2 200,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	122 885,00	130 000,00	130 000,00
6518	Autres	116 885,00	120 000,00	120 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 155 407,95	2 422 000,00	2 422 000,00
66	Charges financières (b) (8)	17 989,00	13 075,00	13 075,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 600,00	13 709,14	13 709,14
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-611,00	-634,14	-634,14
6688	Autre	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 100,00	15 000,00	15 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	7 000,00	11 000,00	11 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	2 900,00	2 900,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	11 000,00	20 000,00	20 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	11 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 195 496,95	2 470 075,00	2 470 075,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	169 549,00	169 549,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	437 503,05	453 068,00	453 068,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	433 600,00	443 038,00	443 038,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	3 903,05	10 030,00	10 030,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		437 503,05	622 617,00	622 617,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		437 503,05	622 617,00	622 617,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 633 000,00	3 092 692,00	3 092 692,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 092 692,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 732,51
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 366,65
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-634,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	23 000,00	19 000,00	19 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
64198	Autres remboursements	8 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 316 570,44	2 500 000,00	2 500 000,00
706	Prestations de services	16 000,00	16 000,00	16 000,00
707	Ventes de marchandises	526 570,44	675 000,00	675 000,00
7083	Locations diverses	1 735 000,00	1 770 600,00	1 770 600,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	17 000,00	16 000,00	16 000,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7087	Remboursement de frais	13 000,00	13 400,00	13 400,00
7088	Autres produits activités annexes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	57 200,00	80 000,00	80 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	7 200,00	7 200,00	7 200,00
7588	Autres	50 000,00	72 800,00	72 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 396 770,44	2 599 000,00	2 599 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	37 500,00	29 999,60	29 999,60
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	36 000,00	28 999,60	28 999,60
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 500,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	10 000,00	1 000,00	1 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	10 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 444 270,44	2 629 999,60	2 629 999,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	91 600,00	93 600,00	93 600,00
722	Immobilisations corporelles	45 000,00	47 000,00	47 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	46 600,00	46 600,00	46 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		91 600,00	93 600,00	93 600,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 535 870,44	2 723 599,60	2 723 599,60

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	369 092,40
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 092 692,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	43 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	35 000,00	44 000,00	44 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	669 976,83	507 728,85	507 728,85
2121	Aménagement Terrains nus	16 597,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	155 000,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	272 000,00	33 528,32	33 528,32
2151	Installations complexes spécialisées	60 500,00	400 000,00	400 000,00
2154	Matériel industriel	76 500,00	40 000,00	40 000,00
2181	Installat° générales, agencements	32 000,00	12 000,00	12 000,00
2182	Matériel de transport	13 000,00	3 000,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	8 000,00	4 200,53	4 200,53
2188	Autres immobilisations corporelles	31 379,83	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	10 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		722 976,83	557 728,85	557 728,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 715,00	104 000,00	104 000,00
1641	Emprunts en euros	117 715,00	104 000,00	104 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		118 715,00	104 000,00	104 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		841 691,83	661 728,85	661 728,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	91 600,00	93 600,00	93 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	46 600,00	46 600,00	46 600,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	13 007,00	13 007,00	13 007,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	8 179,00	8 179,00	8 179,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	10 311,00	10 311,00	10 311,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 103,00	15 103,00	15 103,00
	Charges transférées	45 000,00	47 000,00	47 000,00
2135	Installations générales, agencements	35 000,00	37 000,00	37 000,00
2138	Autres constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	27 650,00	29 999,68	29 999,68
2135	Installations générales, agencements	16 650,00	16 999,68	16 999,68
2151	Installations complexes spécialisées	11 000,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		119 250,00	123 599,68	123 599,68
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		960 941,83	785 328,53	785 328,53

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	25 134,47
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 463,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	6 735,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	6 735,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	175 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		181 735,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		181 735,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	169 549,00	169 549,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	437 503,05	453 068,00	453 068,00
15112	Provisions litiges et contentieux	3 903,05	10 030,00	10 030,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 712,00	2 712,00	2 712,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	4 601,00	4 601,00	4 601,00
28128	Aménagement Autres terrains	4 920,00	6 183,00	6 183,00
28131	Bâtiments	0,00	15 519,00	15 519,00
28135	Installations générales, agencements, ..	337 705,00	338 801,00	338 801,00
28138	Autres constructions	17 900,00	19 916,00	19 916,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 321,00	13 799,00	13 799,00
28153	Installations à caractère spécifique	784,00	784,00	784,00
28154	Matériel industriel	30 502,00	25 764,00	25 764,00
28181	Installations générales, agencements	5 099,00	1 778,00	1 778,00
28182	Matériel de transport	2 800,00	2 800,00	2 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 378,00	2 946,00	2 946,00
28184	Mobilier	2 614,00	3 513,00	3 513,00
28188	Autres	5 264,00	3 922,00	3 922,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		437 503,05	622 617,00	622 617,00
041	Opérations patrimoniales (8)	27 650,00	29 999,68	29 999,68
2031	Frais d'études	27 650,00	29 999,68	29 999,68
TOTAL RECETTES D'ORDRE		465 153,05	652 616,68	652 616,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		646 888,05	652 616,68	652 616,68

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	157 846,32
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	810 463,00
---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 300 000,00									
00601881085 (CRCAM1)	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	16/11/2018	12/12/2018	12/03/2019	500 000,00	F	FIXE	1,370	1,391		T	P	O	A-1
2012.036/A1012160 (CE17)	CAISSE D'EPARGNE	07/03/2012	15/03/2012	25/06/2013	300 000,00	F	FIXE	5,240	5,240		A	P	O	A-1
2014.073/A1014480000 (CE18)	CAISSE D'EPARGNE	16/09/2014	25/09/2014	25/12/2014	500 000,00	F	FIXE	2,080	2,148		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

VILLE DE LA LONDE-LES-MAURES - REGIE DU PORT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		606 465,10					104 000,00	13 709,14	0,00	3 732,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		606 465,10					104 000,00	13 709,14	0,00	3 732,51
00601881085 (CRCAM1)	N	0,00	A-1	408 033,21	11,95	F	FIXE	1,370	31 900,47	5 430,63	0,00	286,58
2012.036/A1012160 (CE17)	N	0,00	A-1	147 953,07	5,48	F	FIXE	5,240	21 620,71	7 752,74	0,00	3 445,93
2014.073/A1014480000 (CE18)	N	0,00	A-1	50 478,82	0,73	F	FIXE	2,080	50 478,82	525,77	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		606 465,10					104 000,00	13 709,14	0,00	3 732,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	606 465,10	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2019-03-26

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'ETUDES, DE RECHERCHE, DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS D'INSERTION	5	26/03/2019
L	LOGICIELS	2	26/03/2019
L	DIGUES, ENROCHEMENTS, QUAIS ET CALES	50	26/03/2019
L	PONTONS, CATWAYS, PANNES	20	26/03/2019
L	STATION D'AVITAILLEMENT (GENIE CIVIL, CUVES, ETC...)	30	26/03/2019
L	AUTRES INSTALLATIONS PORTUAIRES, AUTRES TRAVAUX (DRAGAGE, ETC...)	30	26/03/2019
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION, CAPITAINERIE, AUTRES LOCAUX	30	26/03/2019
L	BATIMENTS LEGERS, ABRIS	10	26/03/2019
L	AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE BATIMENTS, INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	15	26/03/2019
L	MATERIEL DE TRANSPORT	10	26/03/2019
L	MATERIEL ROULANT (BALAYEUSE, LAVEUSE, ETC...)	7	26/03/2019
L	MATERIEL DE BUREAU	10	26/03/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	26/03/2019
L	MOBILIER	10	26/03/2019
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	26/03/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		322 280,00	322 280,00	0,00	322 280,00
Provision pour risques et charges	0,00		322 280,00	322 280,00	0,00	322 280,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		322 280,00	322 280,00	0,00	322 280,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		150 600,00	I 150 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		104 000,00	104 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	104 000,00	104 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 600,00	46 600,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	46 600,00	46 600,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	150 600,00	25 134,47	0,00	175 734,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		622 617,00	III 622 617,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		622 617,00	622 617,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions litiges et contentieux	10 030,00	10 030,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	2 712,00	2 712,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	4 601,00	4 601,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 183,00	6 183,00
28131	Bâtiments	15 519,00	15 519,00
28135	Installations générales, agencements, ..	338 801,00	338 801,00
28138	Autres constructions	19 916,00	19 916,00
28151	Installations complexes spécialisées	13 799,00	13 799,00
28153	Installations à caractère spécifique	784,00	784,00
28154	Matériel industriel	25 764,00	25 764,00
28181	Installations générales, agencements	1 778,00	1 778,00
28182	Matériel de transport	2 800,00	2 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 946,00	2 946,00
28184	Mobilier	3 513,00	3 513,00
28188	Autres	3 922,00	3 922,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	169 549,00	169 549,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	622 617,00	0,00	157 846,32	0,00	780 463,32

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	175 734,47
Ressources propres disponibles	IV	780 463,32
Solde	V = IV – II (6)	604 728,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ème CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	0,00	16,00	11,00	0,00	11,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .